

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5154-130

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le

17.8.11

Bruxelles,

16.8

1911

A

de Hemptinne
n R P Jean
118

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

3

Bussell 29. 7. 11
" rue S. Jean

D-

A-

Monsieur le Président de la
Commission des Monnaies de
Belgique.

Je possède un tableau
du peintre Suédois Roordwinder
représentant un portrait de
femme, grandeur naturelle (buste)
et je vous prie de bien vouloir me
dire si le Musée tiendrait
pas acheter.

Ce tableau qui m'a été
donné jadis par mon Jean Portet
mon parent. Il considérait cette
œuvre comme très bonne et
y attachait une certaine valeur.
Je tiens le tableau à

à votre disposition, ou si vous le
desirez, je pourrais vous le soumettre
pour examen.

En attendant votre réponse, je
vous prie d'agréer, Monsieur le
Président, l'expression de toute
ma considération

J. Landtkeupfner